



LE P'TIT MARCHÉ

Tous les mardis de 16h30 à 19h, Place du 8 mai, retrouvez vos marchands :

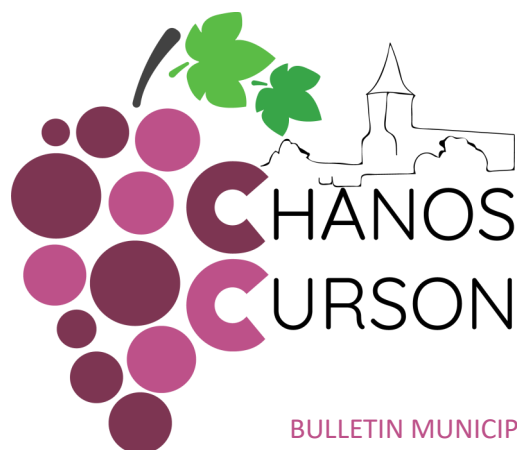
Le bonheur est dans le pré et ses fromages

Les jardins de Fred et ses légumes bio

Les miches de Flo et ses pains au levain

Le Rucher Apivia et ses produits de la ruche

Le FOOD TRUCK La guinguette de Manon et ses plats cuisinés avec des produits locaux.



BULLETIN MUNICIPAL

Conseil Municipal Jeune



Lundi 20 mars, jour du printemps, se sont déroulées les élections des conseillers municipaux jeunes en présence du Maire, Isabelle Freiche et Nicole Mucchielli, son adjointe.

Avec 10 candidatures reçues, soit 4 filles et 6 garçons, ce sont 35 électeurs du CE2 au CM2, qui ont pris le chemin des urnes pour élire 4 candidates et 4 candidats.

● Suite au dépouillement, ont été proclamés élus pour le mandat 2023/2025 : Zazie Angeniol, Hanaé Astier, Louka Chamot, Abel Chapier, Mélyne Germano, Samuel Guiter, Jules Veyrat et Amani Zaafane.

Félicitations aux nouveaux jeunes élus et tous nos remerciements aux CMJ sortants pour leur engagement.



« Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application gratuite IntraMuros »

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme

Une réunion publique se tiendra le 1^{er} juin 2023 à 20h à la salle des associations pour présenter les grandes lignes des futurs règlements graphique et écrit.

Un cahier de concertation est ouvert en mairie. Toute personne concernée par les enjeux de cette révision peut y consigner ses remarques ou souhaits. Cette démarche est importante pour permettre un examen et une prise en compte éventuelle des différents points qui concernent le quotidien des habitants de la commune. N'hésitez pas à vous en saisir !

Chanos-Curson rend hommage à Albert HUGUES



Né le 12 juillet 1937 à Romans-sur-Isère, Albert Hugues a grandi dans l'Isère, à Saint-Hilaire-du-Rosier.

Albert a assouvi sa passion de l'enseignement notamment en tant qu'instituteur à Chanos-Curson à compter de 1963.

Dans son parcours en tant que Directeur de l'école de notre village, il a été le précurseur du départ des

élèves en classe de neige à Saint-Agnan-en-Vercors. A cette époque, il n'y avait pas de téléphone portable, tous les soirs, Albert appelait Thérèse, son épouse, pour lui raconter les anecdotes de la journée des enfants affichées par ses soins aux portes de l'école afin d'informer les parents.

Albert s'est beaucoup investi dans la vie locale, a participé à la création du Comité des fêtes et de la MJC, au sein de laquelle il lancera une section football, qui deviendra un peu plus tard le Football club Chanos-Curson.

A l'occasion des 30 ans du Club de football, Albert s'est vu remettre un tableau symbolique qui contenait un des premiers maillots de foot, confectionné avec du tissu par Thérèse.

En tant que grand sportif, il vouait une passion au vélo et a participé de nombreuses années à la mythique épreuve de l'Ardéchoise. Il aimait également beaucoup la pêche.

Retraité, il continuait à s'investir dans le milieu associatif et était un supporter assidu des équipes de foot de Chanos-Curson.

En 2017 la maladie s'installe, Albert perd peu à peu son autonomie, mais conserve sa gentillesse.

Albert s'est éteint le 7 février à l'âge de 85 ans. Il repose désormais dans la terre de Chanos-Curson qu'il a tant aimé.



Chantiers en cours

Extension du Réfectoire scolaire

Les travaux démarrés en septembre devraient être livrés comme prévu à la rentrée des vacances scolaires de printemps.



La première phase de création de l'extension est achevée et, depuis le 20 février dernier, les enfants utilisent la nouvelle salle de restauration. Le personnel, lui, dispose d'un nouveau laboratoire plus spacieux et plus fonctionnel.

● La seconde phase du chantier consiste à rénover l'ancienne salle de restauration et à remanier totalement le bloc sanitaire. C'est une phase

Inauguration et portes ouvertes réfectoire scolaire et Mairie annexe prévues en septembre 2023

délicate de cohabitation entre un lieu de vie très occupé et un chantier conséquent. Mais grâce à la patience et l'attention de chacun, cette étape se passe au mieux et tous se réjouissent de la perspective de disposer d'ici peu d'un bel espace entièrement repensé et rénové. La dernière phase verra l'implantation sur la toiture, d'une installation photovoltaïque en autoconsommation collective qui devrait couvrir une grande partie de la consommation de l'ensemble des bâtiments publics de la commune et réduire ainsi la facture énergétique.

Mairie annexe

Depuis la mi-février, les entreprises s'activent sous la houlette de Patrick BERTRAND, maire-adjoint en charge des bâtiments, de la voirie et des

services techniques, pour rénover l'ancien bâtiment paroissial qui accueillera la future salle du Conseil et des Mariages.

● Un budget d'environ 83 000 €HT est investi dans cette rénovation, financé à hauteur de 80% par l'Etat, le Département et le SDED pour le volet rénovation énergétique.

Dans le même espace, un nouveau sanitaire public a été créé, ce qui permettra de supprimer les sanitaires bien vétustes, situés en face de l'église. Cet investissement achèvera le programme de mise en accessibilité des bâtiments publics de la commune.



Les finances

	CA 2022 FONCT	CA 2022 INVEST
Dépenses	549 367.24	461 291.48
Recettes	690 351.49	600 775.57
Résultat de l'exercice	140 984.25	139 484.09
Reports antérieurs	61 610.83	-133 247.42
Résultat de clôture	202 595.08	6 236.67
Reste à réaliser		-158 422.84
Résultats avant affectation	202 595.08	-152 186.17

« Les comptes administratifs complets sont disponibles en ligne sur le site internet de la commune. »

L'année 2022 marque une vraie reprise des investissements de la commune avec le lancement de plusieurs chantiers pour un montant total d'opérations réalisées de 416 000€ TTC, soit un quasi doublement par rapport à 2021 :

● La fin des travaux de rénovation et la mise en accessibilité des vestiaires du foot pour un montant total de 93 000€ HT dont 72 000€ HT réglés en 2022. Pour rappel, ces travaux ont été financés à hauteur de 80% grâce à l'aide du département (30%) et de la région (50%).

● L'achat d'une nouvelle épaveuse, plus grosse que la précédente, pour un montant de 18 400 € HT, ce qui permet à nos agents de réaliser des entretiens de fossés pour lesquels nous étions contraints de recourir à la sous-traitance.

● Les travaux d'aménagement du dernier carré du cimetière et la création des allées correspondantes pour un montant de 35 000€ HT.

● Le lancement des travaux d'extension de la cantine scolaire en septembre 2022 pour une enveloppe de plus de 280 000€ HT dont 65 000€ HT engagés en 2022. Le taux de financement de ce projet se situe à 70% grâce au concours de l'Etat et du Département.

● Le lancement des travaux de la mairie annexe pour une enveloppe de 83 000€ HT, dont 20 000€ HT engagés sur 2022, avec un taux de financement avoisinant les 80% grâce aux subventions de l'Etat, du département et du SDED.

Outre l'utilisation de sa capacité d'auto-financement, la commune a eu recours à l'emprunt pour financer ce programme avec un emprunt de 125 000€ sur 15 ans

et un emprunt de 110 000€ à Court Terme (2 ans) dit Emprunt Relais TVA permettant de financer le décalage de trésorerie lié au délai de récupération de la TVA (1 an) et de versement des subventions. Le Capital Restant Dû des emprunts Moyen Long Terme au 1^{er} janvier 2023 s'élève à 381 000€ soit 321€ par habitant.

Concernant le fonctionnement, on note, malheureusement mais sans surprise, une nette augmentation des charges à caractère général (+ 7,8%), essentiellement imputable au coût du fuel pour le chauffage de l'école, aux honoraires d'avocats dans une affaire qui nous emmène pour la deuxième fois en cassation et à l'entretien des bâtiments. Cependant, globalement la hausse des charges s'établit à +2,4%. Dans le même temps, les recettes de fonctionnement n'augmentent que de 1,5%.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

La procédure de Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) engagée par délibération 2021-037 du 28 juin 2021 se poursuit.

Après une première phase de diagnostic du PLU actuel qui s'est achevée à l'été 2022 par une première réunion publique le 20 juin 2022, le Conseil Municipal a pu débattre le 29 septembre dernier du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce document a également fait l'objet d'une réunion de partage avec l'ensemble des Personnes Publiques Associées (DDT, AGGLO, SCOT ROVALTAINE, Chambre d'Agriculture...) le 23 novembre 2022. Il est aujourd'hui consultable en ligne sur le site internet de la commune.

Le PADD est un document important qui fixe les orientations du futur PLU et peut, de ce fait, permettre à la Commune de surseoir à statuer sur des demandes d'urbanisme qui présenteraient

un risque sérieux de non compatibilité avec les orientations définies dans le PADD. Le PADD n'est cependant pas figé et peut encore évoluer jusqu'à la fin de la procédure de révision.

Les orientations retenues sont au nombre de 5 :

- 1 - Assurer un développement urbain maîtrisé et préservant les équilibres à l'échelle communale.
- 2 - Renforcer les centralités villageoises
- 3 - Soutenir la vie économique locale dans sa diversité.
- 4 - Préserver et mettre en valeur les patrimoines de la commune.
- 5 - Préserver les richesses écologiques du territoire et ses ressources.

Parallèlement, le COPIL a travaillé sur les futures Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui concerneront quelques secteurs de développement urbain de la commune

et qui devront répondre aux exigences des documents supra-communaux s'imposant au territoire communal (Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Grand Rovaltain, Programme Local Habitat (PLH) d'Arche Agglo par exemple).

Enfin, la troisième phase de travail, consistant à ajuster le plan de zonage et à rédiger le nouveau règlement écrit, est désormais bien avancée, ce qui nous permet de préciser le calendrier des prochains mois.

Le projet de PLU pourrait être arrêté par le conseil municipal dans l'été. Dans cette hypothèse, l'enquête publique devrait se tenir à l'automne, après 3 mois de consultation des services de l'Etat et des personnes publiques. L'approbation du PLU définitif serait alors prévue pour début 2024.



A vos agendas

- 19 avril : Matinée saucisses, M3C, au foyer familial.
- 28 avril : Nettoyage de printemps, 16h30 parking de l'école.
- 08 mai : Commémoration Fête de la Victoire 1945, 10h45 devant la Mairie.
- 13-14 mai : Course moto-cross challenge DAI, M3C, terrain les Bédads.
- 01 juin : Réunion publique PLU, à 20 h, salle des associations.
- 05 juin : Concours coinche et pétanque, Club 2 Côteaux, Foyer Familial.
- 30 juin : Kermesse de l'école, Amicale Laique, Foyer Familial.
- 04 juillet : Marché nocturne et cinéma plein air.

Plus d'informations sur notre site internet mairie-chanoscurson.fr ou notre **application mobile IntraMuros**.

Etat Civil 2022



Ils sont nés

01 janvier	BEZIMBI Amaël
12 janvier	CONTE Célestin
12 janvier	SOUVIGNET Malone
22 avril	DREVEYON Iris
12 mai	HILLIER Hannah

11 naissances enregistrées en 2022
(5 publiées avec autorisation, photos dans l'ordre de la liste).



Ils nous ont quittés

11 mars	THOMAS Christiane
13 mars	GILIBERT Monique
20 avril	OLAGNON Raymonde
12 juillet	ROBERT Albert
21 octobre	AGAZZINI Philippe
18 novembre	GELAS Josane
15 décembre	THIEBAUT Daniel

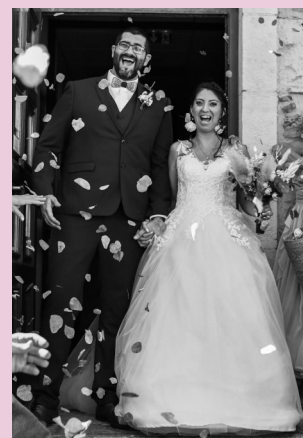
Ils se sont mariés



Le 25 juin
Clémence SERVE
et Abhinav BAIJAL



Le 8 août
Samuel REBOUL
et Daniel DUVERT



Le 17 septembre
Lisa BRACHET
et Matthieu KARA

7 mariages enregistrés en 2022 (3 publiés avec autorisation).

Date de publication :
6 avril 2023

Directrice de publication

- Isabelle FREICHE, Maire
- Conception et réalisation
- Nicole MUCCCHIELLI, Maire-Adjoint
- Natacha BARRIER, Secrétaire